Nations Unies S/2004/537



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 juillet 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 6 juillet 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication datée du 21 juin 2004 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette communication à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-41509 (F) 080704 080704

Annexe

Lettre datée du 21 juin 2004, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

En application des résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité portant sur la période allant du 11 février au 11 mai 2004. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir mettre à la disposition du Conseil de sécurité le texte de ce rapport.

(*Signé*) Jaap de Hoop **Scheffer**

Pièce jointe

Rapport trimestriel sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS)

1. Le présent rapport couvre la période allant du 11 février au 11 mai 2004. Au 6 mai 2004, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) comptait 6 265 hommes, y compris des soldats originaires de pays non-membres de l'OTAN.

2. Comme indiqué dans le précédent rapport, la FIAS a pris le commandement de sa première équipe de reconstruction de province à Kunduz le 30 décembre 2003. L'OTAN devrait prendre le commandement d'autres équipes dans le nord et l'ouest du pays. Avec la création d'équipes supplémentaires et la prise en charge de l'aéroport international de Kaboul, on s'attend à des changements en ce qui concerne les États représentés dans la mission de la FIAS et le nombre de soldats nationaux correspondants.

Pays partenaires et pays non membres de l'OTAN fournissant des contingents

3. Au 6 mai 2004, 26 pays membres de l'OTAN et 11 pays non membres participaient à la mission de la FIAS.

Sécurité

4. La situation en matière de sécurité reste précaire en Afghanistan; si la sécurité dans la zone d'opérations autour de Kaboul et de Kunduz devrait s'améliorer à moyen et long termes, il existe toujours un risque non négligeable de troubles, de flambées de violence entre les factions et d'attaques de la part des milices d'opposition, en particulier à l'approche des élections.

5. Dans la zone d'opérations autour de Kaboul, la situation générale en matière de sécurité au cours des trois derniers mois a été relativement calme mais instable, avec des mises en garde continues. La FIAS a pu poursuivre ses activités de sécurisation, en coopération avec l'Armée nationale afghane et la police de Kaboul. Les initiatives récentes de la FIAS visant à faire participer la Direction nationale de la sécurité ont porté leurs fruits et elles pourraient permettre de renforcer l'échange de renseignements et la coopération.

6. Dans la zone d'opérations de l'équipe de reconstruction de province à Kunduz, la situation en matière de sécurité n'a guère évolué au cours des trois derniers mois. Elle reste calme mais l'instabilité prévaut en raison de la présence de chefs de guerre et du trafic de stupéfiants. Les milices d'opposition n'ont pas de présence organisée dans la province, qui présente néanmoins un intérêt pour eux du fait qu'elle est au cœur de la production de stupéfiants. Les affrontements entre factions et entre tribus précarisent toujours la situation; ils sont souvent liés au trafic de stupéfiants. L'équipe de reconstruction de province a progressivement étendu ses patrouilles par-delà Kunduz à d'autres villes et villages dans sa zone d'opérations. Ces patrouilles n'ont pas intensifié les tensions ou provoqué de réactions hostiles vis-à-vis du personnel de l'équipe.

7. Dans le cadre de l'appui apporté à la mise en œuvre de l'Accord de Bonn et à la réforme du secteur de la sécurité, la FIAS a continué d'aider activement l'Autorité afghane de transition à améliorer la sécurité dans sa zone d'opérations, y compris par les moyens suivants :

a) En assurant la sécurité lors de l'inscription sur les listes électorales dans les zones d'opérations de Kaboul et de Kunduz et au-delà;

b) En assurant la sécurité des opérations de lutte antiterroriste dans Kaboul;

c) En assurant la sécurité pendant les processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et de regroupement ainsi que de comptabilisation des armes lourdes dans les zones d'opérations de Kaboul et Kunduz et au-delà;

d) En aidant la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'Autorité à assurer la sécurité, grâce à des évaluations de la protection des installations de l'ONU et à la sécurisation des lieux utilisés pour les cérémonies protocolaires et les réunions ainsi que de divers déplacements officiels et manifestations.

Appui à l'Autorité afghane de transition et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

8. La mise en œuvre de l'Accord de Bonn a été minutieusement passée en revue lors de la Conférence de Berlin en mars 2004. Au cours de cette conférence, le Gouvernement de l'Autorité afghane de transition a publié son plan de campagne pour l'avenir proche, en promettant des élections libres et équitables en Afghanistan et en demandant à l'OTAN et à la Coalition de déployer des effectifs militaires internationaux à l'appui de la police nationale et de l'Armée nationale afghane, en nombre suffisant pour assurer le bon déroulement du processus électoral et protéger le pays du terrorisme, des factions et du désordre. La mise en œuvre de l'Accord de Bonn se poursuivra avec la tenue d'élections libres et équitables dans tout le pays.

9. La FIAS continue de contribuer pleinement au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, à Kaboul et de manière plus générale en Afghanistan. Elle s'est récemment efforcée de lui donner un nouvel élan, en particulier en démantelant des unités entières. Les progrès sont néanmoins extrêmement lents, en raison de la tergiversation persistante des commandants afghans et des chefs de guerre qui demeurent réticents à s'engager vraiment dans l'opération.

10. La FIAS est résolue à faciliter le regroupement des armes lourdes et a mené à bien la troisième phase de ce processus à Kaboul. Le regroupement des armes lourdes restantes dans la capitale et ses environs a repris le 27 mars 2004, marquant ainsi la phase finale du programme. Il reste cependant à négocier les regroupements les plus difficiles. La FIAS prévoit que le processus sera achevé avant les élections. Dans le nord, le regroupement des armes lourdes et le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont compromis en raison des tensions entre les partisans des généraux Dostum et Atta.

11. Bien que les États-Unis soient le pays chef de file pour la formation et l'équipement de l'Armée nationale afghane (avec la participation de la France et du Royaume-Uni qui prêtent leur concours), la FIAS continue de coordonner certaines activités de formation et de développement. Des équipes de formation intégrées et un programme d'orientation contribueront à assister les autorités et à assurer la formation professionnelle dans les services de l'état-major de l'armée nationale afghane et dans les unités de contrepartie.

12. Le renforcement des capacités et de l'autorité des forces de police nationale afghane, en particulier en dehors de Kaboul, demeure indispensable pour faire prévaloir l'état de droit et l'autorité du gouvernement central. Des effectifs de la police allemande continuent d'aider à reconstituer et à former la police de Kaboul à l'École de police afghane. Quelque 8 000 policiers ont été formés jusqu'à présent; ce nombre reste cependant insuffisant pour assurer une présence policière dans tout le pays. La FIAS continue d'apporter une contribution au programme de formation de la police par la voie de patrouilles conjointes. Il demeure difficile de recruter et conserver du personnel qualifié alors que des salaires plus élevés sont proposés ailleurs. Les États-Unis continuent de prêter leur concours au programme de formation de la police afghane dirigé par l'Allemagne grâce à la création de six centres régionaux de formation, qui formé plus de 10 000 officiers de police et qui ont pour objectif d'en former 20 000 d'ici la fin du mois de juin.

13. S'appuyant sur les activités que mène le Royaume-Uni en coopération avec la Direction centrale des stupéfiants du Ministère de l'intérieur et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Gouvernement afghan a organisé sa première conférence internationale sur les stupéfiants les 8 et 9 février 2004. À cette occasion, l'Autorité afghane de transition, et notamment le Président Karzai, ont déclaré qu'ils étaient résolus à appliquer la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants, adoptée par l'Autorité en mai 2003. Cette stratégie nationale, qui s'étale sur cinq ans, prévoit une réduction de 70 % de la production de pavot d'ici à 2007 et son élimination totale d'ici à 2012. L'OTAN a inclus des conseils et des instructions en matière de lutte contre les stupéfiants dans son nouveau plan opérationnel.

14. Les efforts visant à réformer le système judiciaire posent un défi majeur à l'Autorité afghane de transition et à la communauté internationale, qui s'emploient toutes deux à étendre les pouvoirs de l'Autorité au-delà de Kaboul. Il semble que les initiatives soient dispersées et qu'il faille au plus vite améliorer la coordination et mobiliser davantage la communauté internationale. Il faudrait en particulier améliorer les infrastructures (y compris les prisons), former les juges et les avocats, poursuivre la codification du droit et faire appliquer les lois. La FIAS continue de collaborer étroitement avec les ministères pour cerner et résoudre les problèmes qui ont une incidence directe sur l'état de droit et pour assurer la sécurité.

Opérations futures de la FIAS

15. C'est essentiellement sur les équipes de reconstruction de province que compte la FIAS pour élargir la portée de sa mission. Elle prévoit de constituer d'autres équipes en Afghanistan et de les appuyer par les moyens opérationnels et l'infrastructure nécessaires. Même si ces équipes ne représentent pas une force militaire importante au sens traditionnel, la Coalition estime qu'elles sont adaptées à l'exécution du mandat de l'ONU qui consiste à aider le Gouvernement afghan et la MANUA à étendre leur autorité aux provinces et à y assurer la sécurité. La présence élargie de la FIAS par l'intermédiaire des équipes de reconstruction sera un élément important de son appui au futur processus électoral.

16. Les relations qui se sont établies entre la FIAS, la Coalition de l'opération Liberté immuable, l'Autorité afghane de transition et la MANUA à Kaboul ont permis une meilleure coordination des efforts entrepris pour parvenir au résultat souhaité par l'Autorité. Il s'agit maintenant d'obtenir des résultats semblables en

dehors de Kaboul, avec la participation active d'autres membres de la communauté internationale.

17. En ce qui concerne l'aéroport international de Kaboul, si l'objectif reste le transfert du contrôle et de la gestion de l'installation aux autorités nationales, on admet que ce transfert n'aura pas lieu avant au moins deux ans, d'autant que l'Autorité doit satisfaire des demandes plus urgentes. Il est donc indispensable que la communauté internationale adopte une approche commune pour la remise en état de cette installation. Pour accélérer ce processus, l'Organisation internationale de l'aviation civile, la Banque mondiale et l'OTAN ont élaboré un document-cadre approuvé par l'Autorité le 27 février 2004. Ce document ouvre la voie à la remise en état à moyen et long termes de l'aéroport de façon qu'il satisfasse à des normes internationales reconnues. Entre-temps, des préparatifs sont en cours pour permettre le transfert du contrôle de l'aéroport de l'Allemagne à l'OTAN le 1er juin 2004. L'aéroport est de plus en plus largement utilisé à des fins civiles et militaires. L'espace utilisable étant essentiel pour l'agrandissement des installations et l'amélioration des pistes, la FIAS procède actuellement à des travaux de grande ampleur.

Conclusions

18. La FIAS continue de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, de fournir une assistance en matière de sécurité à l'Autorité afghane de transition, dans ses zones d'opérations. Elle a mené à bien sans incident notable des opérations de sécurisation, de base ou défensives. Il convient de noter qu'elle mène de plus en plus souvent ses opérations conjointement avec les forces de sécurité de l'Autorité, ce qui lui permet de faire ressortir son rôle de force d'assistance.

19. L'absence de véritables progrès en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion continue d'entraver les efforts visant à étendre l'autorité du gouvernement central au-delà de Kaboul et fait peser une menace sur la sécurité et la viabilité du processus électoral. Outre ses opérations de sécurisation, de base ou défensives, la FIAS continuer de prêter son concours aux réformes du secteur de la sécurité, principalement en ce qui concerne les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ainsi que de regroupement des armes lourdes, mais aussi dans d'autres domaines, dans la limite de ses moyens et de ses compétences.

20. Grâce à la continuité dont elle bénéficie en étant placée sous le commandement de l'OTAN, la FIAS renforce les bases de ses opérations en Afghanistan et continue d'élargir ses compétences, notamment en appuyant le processus électoral. S'il reste encore des progrès à faire, la collaboration et la coordination avec la Coalition comme avec tant le Gouvernement que les organismes non gouvernementaux ne cessent de se renforcer, évolution qui est gage d'une cohérence et d'une efficacité accrues.
